



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Personnels Enseignants**

**Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des Personnels Enseignants**

**Cellule Mouvement  
DPE 1**

Affaire suivie par :  
Julien NOUVET  
Tél : 01 57 02 60 40  
Mél : [mvt2021@ac-creteil.fr](mailto:mvt2021@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco 94  
010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

## **Annexe 01**

Circulaire n° 2020-084 du 18/11/2020

**Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase inter académique 2021**

### **I / Mouvement général enseignant :**

Du mardi 17 novembre (12h00) au lundi 8 décembre (12h00)	Saisie des demandes de mutation sur I-prof-siam
<b>Mercredi</b> 09 décembre 2020	<b>Envoi</b> des confirmations de demande de mutation
Lundi 14 décembre 2020	Agent handicapé : date limite d'envoi des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique de la rectrice
Lundi 14 décembre 2020	Date limite d'envoi des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives
Du mardi 15 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Du vendredi 15 janvier 2021 au vendredi 31 janvier 2021	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-prof-siam
Vendredi 12 février 2021	Date limite de demande tardive de participation au mouvement, d'annulation et de modification de demande
Mercredi 3 mars 2021	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux.



## ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### II / Mouvement inter-académique des PEGC :

Du mardi 17 novembre (12h00) au lundi 8 décembre (12h00)	Saisie des demandes de mutation sur I-prof-siam
Mardi 09 décembre 2020	Edition des confirmations de demande de mutation et envoi à l'établissement
Lundi 14 décembre 2020	Date limite d'envoi des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives
Mercredi 3 mars 2021	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux.

### III / Mouvement enseignant sur poste spécifique :

Du mardi 17 novembre (12h00) au lundi 8 décembre (12h00)	Saisie des demandes de mutation sur I-prof-siam
Du mardi 09 décembre au vendredi 18 décembre 2020	<b>Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-prof</b>
Mercredi 16 décembre 2020	Date limite d'envoi des travaux personnels par les candidats aux mouvements spécifiques nationaux <i>des métiers d'arts et de design</i>
Du vendredi 18 décembre 2020 au mercredi 06 janvier 2021	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Jeudi 7 janvier 2021	Saisie par le recteur des avis sur les candidatures
Vendredi 15 janvier 2021	MLDS, CPIF : date limite de transmission par voie hiérarchique des dossiers de candidature.
Vendredi 29 janvier 2021	MLDS, CPIF : date limite de transmission des dossiers par les (vice-)recteurs des académies d'origine aux (vice-)recteurs des académies demandées.
Vendredi 5 février 2021	MLDS, CPIF : date limite de transmission par les (vice-)recteurs des dossiers de candidatures revêtus de leur avis motivé, par voie dématérialisée
Mercredi 3 mars 2021	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux.

#### IV/ Mouvement CPE - PSYEN sur poste spécifique :

Du mardi 17 novembre (12h00) au lundi 8 décembre (12h00)	Saisie des demandes de mutation sur I-prof-siam
Du mardi 09 décembre au vendredi 18 décembre 2020	<b>Saisie par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures. I-prof</b>
Mercredi 16 décembre 2020	PsyEN : date limite d'envoi du dossier de candidature par les intéressés en (DR)ONISEP et au CNAM/INETOP
Du vendredi 18 décembre 2020 au mercredi 06 janvier 2021	Saisie par les IA-IPR des avis sur les candidatures.
Jeudi 7 janvier 2021	Saisie par le recteur des avis sur les candidatures
Vendredi 15 janvier 2021	MLDS : date limite de transmission par voie hiérarchique des dossiers de candidature.
Vendredi 29 janvier 2021	MLDS : date limite de transmission des dossiers par les (vice-)recteurs des académies d'origine aux (vice-)recteurs des académies demandées.
Vendredi 5 février 2021	MLDS : date limite de transmission par les (vice-)recteurs des dossiers de candidatures revêtus de leur avis motivé, par voie dématérialisée
Mercredi 3 mars 2021	Résultats – phase inter-académique et mouvements spécifiques nationaux.

